

Quand et comment je reçois les résultats d'analyses ?

- Les résultats d'analyses sont transmis par le laboratoire sous 8 jours par mail (ou courrier).
- Vous pouvez consulter directement vos résultats sur le site du GDS Bourgogne Franche-Comté depuis votre « Espace personnel » : www.gdsbfc.org.

Login = N° cheptel
Mot de passe = N° détenteur
Le mot de passe doit être modifié lors de votre 1^{ère} connexion.



- Le GDS est informé de tous les résultats.
- Le GDS vous contacte, ainsi que votre vétérinaire sanitaire, en cas de résultat positif.

Dépistage négatif, qu'en déduire ?



- Un résultat négatif signifie que votre bovin n'est ni IPI, ni virémique transitoire.
- Le veau ainsi que sa mère peuvent donc être qualifiés de bovins « Non IPI ».
- Dans l'attente du marquage de la garantie non IPI sur les ASDA (cartes vertes), les attestations « bovins non IPI » des bovins de votre cheptel peuvent être imprimées à partir de votre espace personnel.

Dépistage positif, que faire ?



- Un résultat virologique positif montre la présence du virus dans votre cheptel.
- L'assainissement du troupeau est alors obligatoire. Le GDS prendra contact avec vous et votre vétérinaire pour en définir les modalités et vous accompagner techniquement.
- Un accompagnement financier est également prévu pour les adhérents du GDS.
- Un veau positif au premier dépistage doit :
 - ⇒ Soit subir un **second dépistage 30 à 45 jours plus tard** par prise de sang pour confirmer son statut d'IPI ou virémique transitoire;
 - ⇒ Soit être **éliminé** (euthanasie) dans un délai de 15 jours à compter du premier résultat d'analyse positif.
- Tout bovin confirmé IPI ou positif et non reconstrôlé doit être éliminé.
- Dans tous les cas, un veau positif en virologie est contagieux. Il est alors **essentiel de l'isoler** pour limiter les risques de contamination de ses congénères.

ATTENTION : la pose de la boucle BVD permet de détecter les IPI précocement mais elle ne protège pas de leur formation ni de l'impact clinique de la BVD. Le bouclage ne remplace pas la vaccination en démarrage de la prophylaxie collective BVD.

→ Si je vaccine : je poursuis la vaccination.

→ Si je ne vaccine pas : j'évalue les facteurs de risques avec mon vétérinaire.

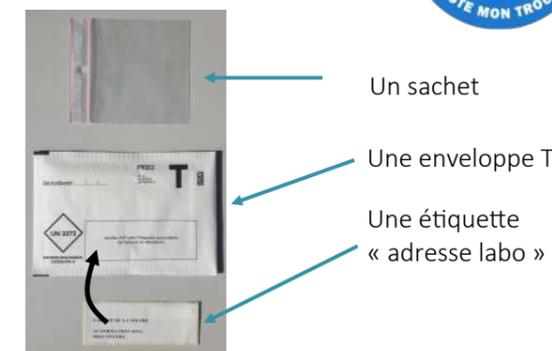
→ Dans tous les cas : je contrôle les introductions en BVD.

Boucle BVD Réussir son prélèvement

BVD, dépistage obligatoire pour tous à partir du 1^{er} aout 2020



Vérification du matériel :



Une pince préleveuse jaune et noire pour le prélèvement de cartilage : s'assurer qu'elle **ne soit pas munie du pointeau**



Le pointeau est à conserver dans le sachet pour une utilisation ultérieure

Une pince d'identification rouge pour la pose de la boucle conventionnelle



Quand boucler ?



- Le prélèvement doit être réalisé le plus rapidement possible
- Boucler rapidement : évite les virémiques transitoires (veaux contaminés après la naissance) et les prises de sang de reconstrôle

Comment poser la boucle de dépistage BVD ?



- Assurer une **bonne contention** du veau pour éviter un mauvais prélèvement ou une mauvaise pose (risque accru de tube vide)
- La **boucle 2 en 1 (prélèvement + identification)** doit être posée sur l'oreille droite du veau.
- La **boucle d'identification** doit être posée sur l'oreille gauche du veau.



- Une **notice d'utilisation** est présente dans le carton contenant les boucles d'identification préleveuses.
- Vous pouvez également visionner la **vidéo** disponible sur le site GDS Bourgogne Franche-Comté afin d'effectuer les bonnes pratiques de prélèvement : www.gdsbfc.org.

Comment boucler mon veau ?

1 INSERER l'embout mâle sur la pince :

- Appuyer sur la targette
- Insérer la pièce mâle jusqu'en butée
- S'assurer que le trocart est bien en place sans espace entre la boucle et la pince



2 INSERER la partie femelle sur la pince :

- Appuyer sur la pédale
- Glisser la pièce femelle sur son emplacement jusqu'en butée

3 POSER la boucle BVD sur l'oreille droite, partie femelle à l'intérieur de l'oreille. Serrer fermement la pince jusqu'à entendre l'encliquetage.

4 RELACHER DELICATEMENT la pince pour ne pas éjecter la biopsie du trocart. RETIRER la pince, seul le trocart (aiguille métallique) contenant le prélèvement reste sur la pince.

5 VERIFIER de la bonne prise de l'échantillon = présence du prélèvement dans le trocart.



Témoin vert ou couleur plus ou moins blanche = prise d'échantillon réussie

Témoin rose = aiguille vide
Appeler le GDS pour qu'il vous envoie une boucle bouton blanche dite de « rebouclage ».

6 PLACER tube de protection avec le numéro correspondant à la boucle sur la pince et le CLIPSER sur le trocart.

Que dois-je faire avec mon prélèvement ?

1 GLISSER le prélèvement dans le sachet plastique



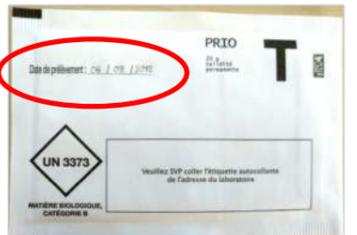
2 INSERER le sachet plastique qui contient le prélèvement dans l'enveloppe préaffranchie.

Il est possible de mettre jusqu'à 3 sachets maximum par enveloppe (= 3 prélèvements).



3 NOTER la date de prélèvement sur l'enveloppe.

S'il y a plusieurs prélèvements dans l'enveloppe avec des dates de prélèvement différentes : la date à inscrire sur l'enveloppe est la date de prélèvement la plus ancienne.



4 COLLER l'étiquette « adresse laboratoire » sur l'enveloppe préaffranchie



5 POSTER l'échantillon le plus rapidement possible après le prélèvement : 1 semaine maximum.



6 PENSER à notifier le veau : date de naissance ≤ date de prélèvement

Qui contacter ?



- En cas de problème sur le prélèvement, contacter le GDS au 03 86 90 18 90
- En cas de question sur l'identification, contacter l'EDE au 03 86 93 40 40